

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2020

RENDRE EFFECTIF LE DROIT AU LOGEMENT - (N° 2601)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE16

présenté par

M. Cinieri, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Cattin, M. Viry, M. Sermier, M. Jean-Claude Bouchet, M. Bony, M. Boucard et M. Vatin

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article risquerait de dissuader des propriétaires de mettre en location leur bien et, donc, d'aggraver encore plus la pénurie de logements. Il convient donc de le supprimer.